

## ORIENTATIONS DIOCÉSAINES POUR LA CATÉCHÈSE

Après un temps de changement et d'adaptation, voici quelques précisions :

Le dispositif de décision, réfléchi pour la période 2010-2012, demeure d'actualité. Comme évêque de Luçon, je souhaite :

- que la catéchèse se réfléchisse en cohérence au niveau du doyenné dans la concertation avec la participation des divers acteurs (prêtres, laïcs en mission ecclésiale en responsabilité de catéchèse, directeurs d'écoles catholiques en mission ecclésiale, service diocésain de catéchèse, service de pastorale scolaire de la DEC...),
- qu'en conséquence, la décision finale soit prise par le doyen et les curés.
- Exceptionnellement, il peut être nécessaire, après discernement au niveau du doyenné, d'envisager une organisation au niveau de la paroisse.

Le projet catéchétique diocésain (2007), qui s'appuie sur le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* (2006), lui-même articulé au *Directoire Général de la Catéchèse* (1997), demeure le document diocésain en vigueur.

Au travers des différentes visites pastorales, j'ai vu et entendu de beaux témoignages de la part des catéchistes, ainsi que des difficultés. Les fruits positifs et les problèmes ne me paraissent pas tant liés à la mise en œuvre qu'à la posture qu'adopte le catéchiste : celle de témoin.

- Être disciple à la suite du Christ implique d'accepter cette posture de témoin. En toute modestie, n'ayons pas peur de dire ce qui nous fait vivre, sachant que nous cheminons, comme les catéchisés, et que l'Esprit Saint nous accompagne et surtout nous devance. Le catéchiste se nourrit et puise des forces dans les sacrements que l'Église propose. La communauté ecclésiale, porteuse également de la responsabilité catéchétique, soutient les catéchistes.
- Comme je l'ai déjà suggéré, pour appeler de nouveaux catéchistes, au niveau paroissial, il est demandé qu'une commission se réunisse au printemps pour envisager les personnes qui pourraient accueillir

cette mission : parents, paroissiens habituels, grands-parents... Cette commission doit être composée :

- du curé,
- du responsable paroissial de la catéchèse (Laïc En Mission Ecclésiale - LEME - missionné par l'évêque, ou laïc missionné par le curé),
- d'un ou des directeurs d'écoles catholiques ou de leur délégué,

Il s'agit de proposer des personnes et de discerner en vue de l'appel à ce service d'Église. Différentes modalités d'engagement ont été expérimentées en fonction de la réalité des lieux : il importe de relire ces expériences en gardant à l'esprit que, à l'image de la prière, c'est dans une rencontre régulière avec le Christ qu'une connaissance et un cheminement sont possibles.

- les formations proposées ne comportent pas seulement un aspect théologique ou pédagogique. Elles permettent de découvrir ce qui se vit de beau dans les équipes de catéchèse. De partager aussi des problèmes et de chercher des solutions, comme ce qui se fait déjà localement concernant la gestion des groupes. J'entends bien, que vous soyez mère au foyer et/ou une personne ayant une activité professionnelle, que votre agenda est très rempli. Il s'agit de choisir des priorités. Mais un catéchiste ne peut se satisfaire de ses acquis. Son expérience spirituelle doit être continuellement nourrie. Mettons-nous encore et toujours à l'écoute du Christ, lui qui nous fait connaître le Père et nous donne son Esprit. Ne jamais participer à une formation qu'elle soit diocésaine, de doyenné ou paroissiale, devrait nous interroger.

### LES DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES

Pour la catéchèse ordonnée à toutes les étapes de la vie, je confirme les trois collections autorisées dans notre diocèse : « *Sel de vie* » (Éditions CRER), « *À la rencontre du Seigneur* » (Éditions Mame - Tardy), « *Nathanaël* » (Éditions Médiaclap).

De même, en forme de catéchèse complémentaire (ce qui signifie que ces documents ne pourront être choisis pour l'ensemble de la paroisse ou de l'école, mais qu'ils seront complémentaires d'une collec-

tion précédemment citée), je conseille la collection « *Viens, suis-moi* » (Éditions du Jubilé).

Le choix de la collection se fait bien évidemment dans la logique du dispositif de décision décrit ci-dessus.

Le service diocésain de catéchèse demeure le service diocésain auquel j'ai confié mission pour l'accompagnement de chacun de ces documents. Le service de pastorale scolaire de l'Enseignement catholique aidera les enseignants à suivre les formations proposées par le service de catéchèse et veillera à l'animation pastorale au cœur de chaque établissement.

Concernant la préparation sacramentelle durant l'enfance, un certain nombre de documents viennent de paraître. Sur avis du service de la pastorale liturgique et sacramentelle et du service diocésain de la catéchèse, je conseille parmi les parutions actuelles :

- pour la préparation à l'eucharistie des enfants : « *Chemin vers l'eucharistie* » (2010 - la diffusion catéchistique de Lyon, Mame - Tardy) ; « *Vers la première des communions* » (2011 - éditions CRER).
- pour la confirmation : « *Christos* » (2011 - Siloë éditions).
- || Pour les autres âges, pour les sacrements du baptême et du pardon, le service diocésain de catéchèse, en lien avec le service diocésain du catéchuménat et le service de la pastorale liturgique et sacramentelle, vous aidera à choisir le support le mieux adapté à la réalité rejointe.

Enfin, les documents de culture chrétienne ne peuvent être utilisés comme document catéchétique. Leurs auteurs ne les ont pas réfléchis et conçus dans cette dynamique, ni en cohérence avec les orientations catéchétiques votées par les évêques en 2006.

✠ Mgr Alain CASTET,  
évêque de Luçon  
En la solennité de la Pentecôte,  
le 27 mai 2012